



Association Scolaire et Parascolaire intercommunale de Rolle et Environs

Rue du Temple 7B, 1180 Rolle

Tél. : 0848 128 128

info@aspaire.ch

www.aspaire.ch

COMMUNIQUÉ

Dès décembre 2014, l'horaire scolaire des élèves de 7^e à 11^e scolarisés au Martinet sera modifié afin de réduire la pause de midi. CarPostal adapte ses horaires en conséquence.

Dès le 15 décembre 2014, la pause de midi des élèves scolarisés au collège du Martinet sera réduite à deux heures, comme c'était le cas jusqu'en 2012. Ce changement ne peut pas intervenir dès le 25 août 2014 (date de la rentrée scolaire) car toute modification ne peut intervenir avant mi-décembre, date du nouvel horaire des transports publics.

Un énorme travail a été entrepris par la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) du Canton de Vaud, en partenariat avec CarPostal, la Commission des transports de l'ASPAIRE et l'Établissement scolaire primaire et secondaire de Rolle et environs, afin de diminuer cette pause, jugée trop longue, tout en maintenant la possibilité à chaque élève de rentrer pour le repas. Les Municipalités des communes membres de l'ASPAIRE ont adhéré à ce projet et les modifications d'horaires des lignes de bus pourront être effectuées au changement d'horaire de décembre 2014, afin de respecter la procédure de commande de l'offre de l'Office Fédéral des Transports.

Synergie entre transports scolaires et transports publics

L'ASPAIRE et les communes membres se félicitent d'avoir entrepris la démarche, dès décembre 2012, d'assurer le transport des élèves du secondaire par les transports publics. Les économies réalisées sur ces transports sont significatives, et ont permis de financer une partie des structures d'accueil mises en place depuis ce changement. De plus, grâce aux élèves qui empruntent les bus, la fréquentation des lignes publiques est en augmentation. Sur la plupart des lignes, les critères d'adéquation offre-demande de l'Office Fédéral des Transports sont satisfaits, garantissant ainsi l'obtention des subventions fédérales. Ceci a permis notamment d'offrir, depuis le 15 décembre 2013, des cadences et horaires étendus sur trois lignes de bus reliant Rolle à Gland via Gilly et Bursinel, et Rolle à Allaman via Perroy. Aujourd'hui, le transport des élèves par Carpostal a grandement amélioré la mobilité des personnes privées.

Convention entre l'ASPAIRE et Mobilis

Le 28 avril 2014, l'ASPAIRE et la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis ont adopté une convention dans le but de faciliter l'accès aux transports publics des élèves. Alors que certains élèves disposent actuellement d'un abonnement Mobilis 2 zones, dès la prochaine rentrée scolaire, les quelque 800 élèves du Martinet bénéficieront d'un abonnement Mobilis 4 zones, qui couvrira tout le périmètre de l'ASPAIRE. Cet abonnement Mobilis est utilisable également en dehors des périodes scolaires.

Les horaires des bus 2015 (valables dès le 14 décembre 2014) seront à disposition auprès des communes et sur le site www.tableaux-horaires.ch dès mi-novembre 2014.

Objectifs de l'ASPAIRE à moyen terme

L'ASPAIRE poursuit son objectif d'assurer la journée continue, soit une école qui rend possible, pour les parents qui le souhaitent, une prise en charge ininterrompue durant la journée sous forme d'une alternance entre scolaire et parascolaire, modulable selon les demandes et les besoins des familles. Les devoirs surveillés seront toujours proposés pour ceux qui le souhaitent. Afin de remplir ces objectifs, des projets de bâtiments scolaires sont en cours, notamment à Gilly et à Rolle.

Pour plus d'informations :

ASPAIRE

Rue du Temple 7B

CH-1180 Rolle

Tél : 0848 128 128

Email: info@aspaire.ch

Rolle, le 12 mai 2014